



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

de la séance du 29 février 2016 à 20h00, Maison de Commune

Présidence : M. Thierry Cretegny

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis N° 01/2016 de la Municipalité relatif à une demande de crédit de CHF 985'000.00 pour la réalisation des travaux de création d'un trottoir mixte – rte de la Gare – rte de Bellefontaine
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier ce projet
- ouï le rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. D'accorder le crédit de CHF 985'000.00 pour la réalisation des travaux de création d'un trottoir mixte – rte de la Gare – rte de Bellefontaine
2. D'autoriser le financement de ces travaux par les disponibilités de la trésorerie courante de la commune
3. D'autoriser la municipalité à procéder à l'amortissement de la manière suivante :
 - la contribution de Littoral Parc
 - la subvention cantonale
 - une éventuelle participation de la commune de Buchillon
 - le solde par la réserve, provision pour travaux futurs

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal
du 29 février 2016.

Le Président

La Secrétaire

Thierry Cretegny

Isabelle Muller

